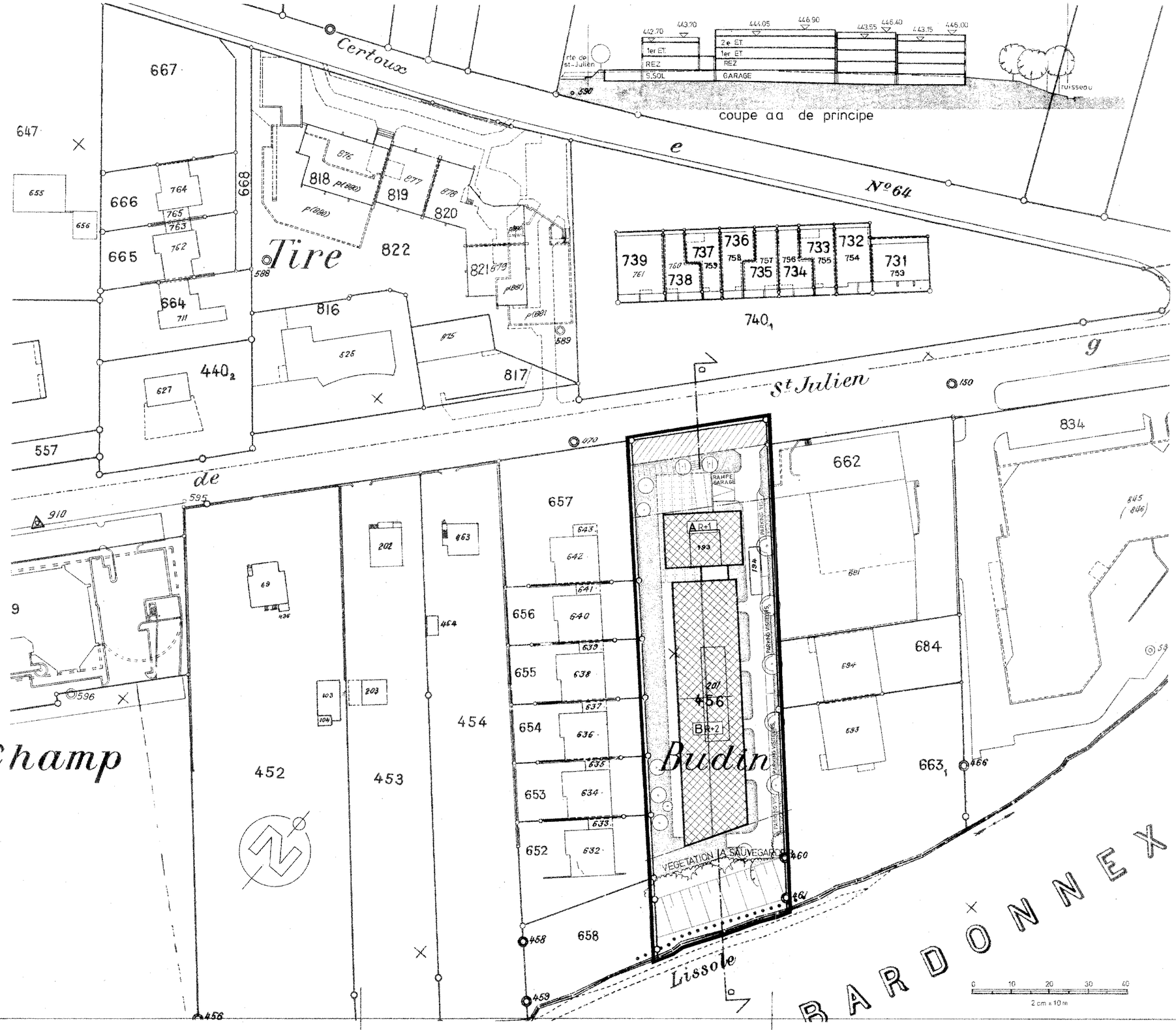


Légende

Périmètre de validité du plan.

Périmètre des constructions projetées ; largeur maximum du bâtiment B = 15 m (saillies non comprises.)

Bâtiment A : Cabinets médicaux

Bâtiment B : Logement (Typologie logements traversants)

Construction en sous-sol, garage 1 niveau. (46 places) + 4 pl. en surface.
Parking visiteurs : 1 place pour 100 m² d'activités. (5 pl.) En surface : 1 pl. pour 8 logements. (3 pl.). Utilisateurs : 1 pl. pour 100 m² d'activités. (5 pl.) au sous-sol
Taux de parcage = 1,6 pl. par logement.

Cession gratuite au domaine public des hors-ligne sur la route de Saint-Julien.

1 Engazonnement et plantations sur dalle de garage.
2 Engazonnement et plantations en pleine terre.

Accès véhicules d'intervention (directive n° 8 de l'inspection cantonale du service du feu.)

Servitude de passage public à talons. (Cheminement à créer)

N.B. Il devra également être réservé un emplacement pour un poste de transformation des services industriels.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES ETUDES ET PLANS DE QUARTIERS

PERLY - CERTOUX — Feuille cadastrale 8

Parcelle 456

Plan localisé de quartier

Situé le long de la route de Saint-Julien (R.C. 3)

Ce plan vaut également plan d'alignement au sens de l'article 26 de la loi sur les eaux du 5.7.61.

Adopté par le Conseil d'Etat le 4.12.89.

Adopté par le Grand Conseil le

Modifs. intern.	
cb	31.3.89
db	22.9.89

Echelle 1:500
Date 1er février 89
Dessin C/db

Cadastre RDG
Code communes et quartiers no 5 2 8
Code interne Plan No 7 33 2 8 0 7 6 A
CCDV 7 1 1 5